



## Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

### Réunion téléphonique du Lundi 26 Octobre 2020

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Claude AURIAC, Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE.

#### INFORMATIONS

Un protocole de reprise des compétitions de la N3 et des épreuves de la L'AuRAFoot ainsi qu'une fiche synthétisant les principales dispositions ont été mises en ligne sur le site internet de la Ligue. Merci de bien le respecter.

#### RECOMMANDATIONS

En cette période de crise sanitaire liée au Covid-19, des décisions exceptionnelles ont été prises concernant l'organisation de toutes les compétitions - championnats et coupes - gérées par la L'AuRAFoot pour la saison 2020-2021. Elles sont **d'application immédiate** et pourront être revues en fonction de l'évolution de la situation et des annonces futures du Président de la République.

Les clubs sont invités à prendre connaissance des dispositions spécifiques validées par le Conseil de Ligue et du communiqué joint émanant du Bureau Plénier du 28/09/2020 qui sont consultables sur le site de la LIGUE (Rubrique : Infos Covid).

Les secrétaires de club sont invités à compléter sur FOOTCLUBS le plus rapidement possible la nouvelle fonction de membre de club : « Référent COVID ».

**Le bordereau d'émargement** confirmant la prise de connaissance individuelle par les personnes de la délégation, joueurs et staff, du questionnaire Stade Covid 19 et l'acceptation de son contenu est à remettre au délégué de la rencontre ou à l'arbitre de la rencontre en cas d'absence de délégué. Le fait de ne pas remettre ce bordereau n'empêchera pas le déroulement du match. Cependant, le club défaillant pourra être tenu responsable si des problèmes ultérieurs surviennent.

#### - **A NOTER POUR LE N3 :**

\* Les Clubs du championnat N3 sont priés de remplir une feuille de recette (entrées payantes ou non) et de la transmettre rapidement à la Ligue.

\* Obligation leur est faite d'utiliser lors des rencontres les cartons de remplacement provenant de la Fédération.

## **RAPPELS**

---

- **REPLACEMENT DES JOUEURS** (ARTICLE 28 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot) ;

Précisions :

« ..... Pour toutes les catégorie » d'âges, le nombre de changements autorisés au cours des dix dernières minutes du temps réglementaire d'un match de championnat est limité à deux par équipe. Les changements sont gérés par l'Arbitre.

« Tous les joueurs ou joueuses figurant sur la feuille de match seront considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre, à l'exception de ceux qui seront notés « non entrant » sur la feuille de match par l'Arbitre..... »

- **ARBITRES, DELEGUES.**

Penser dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

- **F.M.I. : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :**

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

## **PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD (rappel)**

---

### **POUR LE SAMEDI 31 OCTOBRE 2020**

#### **REGIONAL 1 – Poule B**

- Match n° 20079.1 : A.S. CLERMONT ST JACQUES / MISERIEUX TREVoux A.S. (remis du 10/10/20).

### **POUR LE DIMANCHE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2020**

#### **REGIONAL 3 – Poule D**

- Match n° 21204.1 : SAINT BEAUZIRE U.S. / LA SEAUVE SP. (remis du 18/10/20).

#### **REGIONAL 3 – Poule H**

- Match n° 20933.1 : SEYSSINET A.C. (2) / NIVOLET F.C. (remis du 11/10/20).

#### **REGIONAL 3B – Poule J**

- Match n° 21060.1 : VALLEE DE LA GRESSE / F.C. CHAMBOTTE (remis des 27/09/20 et 18/10/20).

## **MATCHS NON JOUES LES 24-25 octobre 2020 POUR CAUSE DE COVID -**

### **Préambule :**

En application des dispositions prévues dans le cadre des aménagements règlementaires liés au COVID 19 en championnats et Coupes, et après avoir pris connaissance de l'avis du référent Covid

de la Ligue suite aux justificatifs produits, la Commission décide de reporter à une date ultérieure les rencontres ci-après :

### **NATIONAL 3 :**

- Match n° 23577.1 : VELAY FC / MONTLUCON FOOTBALL
- Match n° 23579.1 : HAUTS LYONNAIS / AURILLAC F.C. 2A
- Match n° 23580.1 : CHAMBERY SAVOIE FOOT / SPORTING CLUB DE LYON (2)

### **REGIONAL 1**

#### **Poule B:**

- Match n° 20085.1 : LE PUY FOOT 43 AUVERGNE (2) / MISERIEUX TREVOUX A.S.
- Match n° 20087.1 : THIERS S.A. / CLERMONT SAINT JACQUES A.S.
- Match n° 20090.1 : CLERMONT FOOT 63 (3) / BLAVOZY U.S.

#### **Poule C:**

- Match n° 20151.1 : VILLEFRANCHE F.C. (2) / CHASSIEU DECINES F.C.
- Match n° 20152.1 : GRENOBLE FOOT 38 (2) / CLUSES SCIONZIER F.C
- Match n° 20155.1 : F. BOURG EN BRESSE P. (2) / OLYMPIQUE VALENCE

### **REGIONAL 2**

#### **Poule A :**

- Match n° 20213.1 : U.S. BRIOUDE / VALLEE DE L'AUTHRE.

#### **Poule C :**

- Match n° 20345.1 : A.S.MONTCHAT LYON/ ANDREZIEUX BOUTHEON F.C.(2)
- Match n° 20346.1 : EMBLAVEZ VOREY A.S. / S.C. LANGOGNE
- Match n° 20347.1 : SUD LYONNAIS F.2013 / SPORTIG CLUB DE LYON (3).

#### **Poule D :**

- Match n° 20409.1 : F.C. BOURGOIN JALLIEU (2) / AUBENAS SUD ARDECHE
- Match n° 20410.1 : GIERES U.S. / VAULX EN VELIN F.C. (2)
- Match n° 20414.1 : U.S. FEILLENES / ETOILE SPORTIVE TRINITE LYON

#### **Poule E :**

- Match n° 20478.1 : U.S. ANNECY LE VIEUX / CREST AOUSTE

### **REGIONAL 3**

#### **Poule B :**

- Match n° 20609.1 : PIERREFORT E.S. / VIC LE COMTE U.S.
- Match n° 20610.1 : LE CENDRE F.A. (2) / VENDAT U.S.
- Match n° 20612.1 : F.C. PARLAN LE ROUGET / LIGNEROLLES LAVAUT

#### **Poule C :**

- Match n° 20673.1 : CHAMALIERES F.C. (3) / DOMES SANCY FOOT
- Match n° 20674.1 : OI. SAINT JULIEN CHAPTEUIL / Ac. Sp. MOULINS FOOT (2)

- **Poule D** :
  - Match n° 21210.1 : CHADRAC A.S. / A.S. SAINT DIDIER SAINT JUST
  - Match n° 21212.1 : SAVIGNEUX MONTBRISON / U.S. MOZAC
  - Match n° 21216.1 : LA SEAUVE Sp. / RIOM F.C. (2)
  
- **Poule E** :
  - Match n° 20740.1 : DRUMETTAZ MOUXY E.S. / F.C. DU FORON
  
- **Poule F** :
  - Match n° 20806.1 : CLUSES SCIONZIER F.C. (2) / Et. S. FOISSIAT
  
- **Poule G** :
  - Match n° 20871.1 : HAUTS LYONNAIS (2) / LA FOUILLOUSE U.S.
  - Match n° 20872.1 : THIERS S.A. (2) / U.S. FEURS (2)
  - Match n° 20875.1 : ARBENT MARCHON / CRAPONNE A.S.
  
- **Poule H** :
  - Match n° 20937.1 : VILLEURBANNE A.S.A. / LYON BELLECOUR A.S.
  
- **Poule I** :
  - Match n° 21004.1 : F.C. VEYLE SAÔNE / SAINT GALMIER CHAMBOEUF
  - Match n° 21006.1 : AMPLEPUIS STADE / F.C. SAINT ETIENNE

## **AMENDE**

**Non transmission de la F.M.I. dans les délais. Amende de 25 Euros.**

\* Match n° 20739.1 en R3 – Poule E : AMPHION PUBLIER C.S.

***Cette décision est susceptible d'appel, devant la Commission d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions fixées à l'article 190 des R.G. de la F.F.F.***

Yves BEGON,

Jean-Pierre HERMEL,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance